

# Le Relais de Lyme

Association de malades atteints de maladie vectorielle à tiques

<https://lerelaisdelyme.fr>



A l'attention des médecins et des patients,

L'incidence de la maladie de Lyme augmente en France. Si sa forme précoce (l'érythème migrant) est bien connue, les formes disséminées tardives le sont moins. Il persiste de nombreuses incertitudes scientifiques, tant au niveau physiopathologique, diagnostique et thérapeutique.

Deux membres du Relais de Lyme, une association de malades, ont participé à l'élaboration de la [Recommandation de bonne pratique : Borréliose de Lyme et autres maladies vectorielles à tiques](#). La Haute Autorité de Santé a publié cette recommandation en juin 2018.

Afin d'éviter l'errance des patients, le Relais de Lyme souhaite que tous les médecins prennent connaissance de cette recommandation.

Lorsqu'on suspecte une maladie vectorielle à tique, et que les autres diagnostics ont été écartés, et si la sérologie de Lyme est négative, il faut évoquer le SPPT (syndrome persistant polymorphe après piqûre de tique), tel qu'indiqué dans la recommandation de bonne pratique de juin 2018 (voir [la fiche de synthèse](#)).

Sur la base de la recommandation de juin 2018, le Relais de Lyme souhaite qu'un dialogue constructif puisse avoir lieu entre le médecin et le patient potentiellement atteint d'une maladie vectorielle à tique. Ce dialogue fait d'ailleurs l'objet d'un rapport de la Haute Autorité de Santé en octobre 2013: « Patients et professionnels de santé : décider ensemble. Concept, aides destinées aux patients et impact de la décision médicale partagée ». [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2013-10/synthese\\_avec\\_schema.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2013-10/synthese_avec_schema.pdf)

En cas de doute persistant, le Relais de Lyme souhaite que le médecin traitant puisse prendre contact avec le centre de compétence de la région à l'hôpital de Lannemezan pour avis (05 62 99 53 04).